V	Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera
---	---

Recensement coordonné des données agricoles

Relevé des ruchers / colonies d'abeilles 2017

Localisation de l'exploitation	0001	Jour de référence		
Cercle de recensement	0002			
Commune de domicile de l'exploitant	0003	Nº du jeu	0004	
Nº cantonal de l'exploitation	0017	Nº de la feuille	0005	
Nº cantonal de personne	0019	Nº REE de l'exploitation	0018	

Exploitant	Exploitant, nom / prénom / adresse / NPA / lieu
(à remplir seulement si l'adresse ne correspond pas à celle du destinataire)	

Qui doit remplir le présent formulaire?

Toutes les personnes qui gèrent une exploitation agricole ou les personnes qui possèdent des ruchers / colonies d'abeilles et / ou des ruchers non occupés. Les apiculteurs qui pratiquent la transhumance doivent uniquement indiquer l'emplacement d'hiver des ruchers.

L. Ruchers / colonic (Le rucher signifie l'	es d'abeilles (informations) endroit où un apiculteur dispose des rucl	hes)				
N° cantonal (N° du rucher)	Localisation adresse/ nom local / adresse postale/ N°/ NPA/Lieu	Commune	Coordonnée X	Coordonnée Y	Ruchers occupés oui / non	Nombre de colonies d'abeilles
Remarques						

Protection des données

Toutes les personnes chargées d'effectuer les relevés et de traiter les données sont tenues de respecter les principes de la loi sur la protection des données. Les organes suivants utilisent les données pour accomplir leurs tâches: administrations cantonales de l'agriculture, offices des statistiques et offices vétérinaire, Office fédéral de l'agriculture, offices des statistiques et offices vétérinaire, Office fédéral de l'agriculture, offices des statistiques et offices vétérinaire, Office fédéral de l'agriculture, offices des statistiques et offices vétérinaire, Office fédéral de l'agriculture, offices des statistiques et offices vétérinaire, Office fédéral de l'agriculture, offices vétérinaire, Offices fedéral de l'agriculture, offices vétérinaire, Offices vétérinaire, Offices fedéral de l'agriculture, offices vétérinaire, of ture, Office fédéral de la statistique, Office fédéral de l'environnement, Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, Régie fédérale des alcools, Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays. Administration fédérale des douanes, laboratoires cantonaux, Banque de données sur le trafic des animaux. Au besoin, les données peuvent être utilisées pour le monitoring agricole.

votre signature, vo	ous habilitez l'autorité compétente à se procurer le	les informations néces-
saires à la mise en	oeuvre des mesures.	
	Tél.:	
	1 CI	

Confirmation de l'exactitude des données figurant dans le relevé (lieu, date, signature). Par Confirmation de contrôle (lieu, date, signature)